

## CASINOS BARRIÈRE MONTREUX & GAMRFIRST.CH RÈGLEMENT - GAGNEZ VOTRE MOTO INDIAN

Du 27 septembre au 2 novembre 2024  
Tirage au sort : samedi 2 novembre dès 21h

### PARTICIPATION

La participation au jeu est gratuite, sans obligation d'achat, de jeu, ni autre. Est autorisée à participer toute personne majeure de plus de 18 ans non interdite de jeu, à l'exception des employés du Groupe Lucien Barrière et de leur famille ou proches.

### DÉROULEMENT DU JEU

Le jeu "Gagnez Votre Moto Indian" se déroule du **vendredi 27 septembre au samedi 6 octobre 2024**. Le jeu propose la participation libre au tirage au sort qui se déroulera le samedi 6 octobre dès 21h au sein du Casino barrière Montreux.

### PARTICIPATION FOIRE DU VALAIS & EXPO DE COSS

Le Casino Barrière Montreux ainsi que la plateforme de jeu en ligne GAMRFIRST.CH, en partenariat avec Indian Motorcycle seront présents :

- **Du vendredi 27 septembre au dimanche 6 octobre** à la Foire du Valais à Martigny.
- **Du samedi 12 octobre au dimanche 20 octobre** à l'Expo de Coss à Cossonay.

Toutes les personnes présentes sur le stand du Casino Barrière Montreux pourront tenter leur chance en scannant le QR Code du grand jeu "Gagnez Votre Moto Indian", qui sera affiché sur les totems du stand.

En scannant le QR Code à l'aide d'un smartphone les passants seront directement envoyés sur un mini site internet ([www.concours-barriere.ch](http://www.concours-barriere.ch)).

Les participants arrivent sur la homepage du mini-site avant d'accéder au formulaire d'inscription dans lequel ils devront saisir leurs coordonnées complètes à savoir : nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, mail et NPA. Finalement à l'aide d'une liste déroulante il seront invité à répondre à la question : "Je suis titulaire d'un permis moto ?", réponse à choix : 1. "Oui j'ai le permis" / 2. "Je suis en train de passer mon permis" / 3. "Je n'ai pas de permis".

Les participants devront ensuite obligatoirement cocher les deux cases suivante :

- "J'accepte que mes données soient utilisées pour recevoir des offres commerciales par email et/ou SMS de la part du Casino Barrière Montreux, GAMRFIRST.CH et Indian Motorcycle.

- “J'accepte le règlement de jeu (le présent règlement est à disposition en suivant le lien sur la même page) et certifie être majeur et non interdit de jeu selon l'article 52 LJA r au moment de la validation de ma participation. Si dans l'intervalle de temps entre ma participation au jeu et le tirage au sort, mon statut tombe sous les conditions de l'article 52 LJA r, je suis informé que ma participation au tirage au sort sera automatiquement exclue sans qu'aucune réclamation ne puisse être reçue par le Casino Barrière Montreux & GAMRFIRST.CH”. La validation de leur participation est définitive, en cliquant sur : “Je participe”.

Ils seront ensuite redirigés vers une page de confirmation de l'inscription et recevront un email de confirmation avec un PDF contenant un code unique pour participer à l'Instant Gagnant Bandit Manchot sur le stand et leur indiquant que leur participation au jeu “Gagnez Votre Moto Indian” a bien été pris en compte.

**Le participant pourra s'inscrire une seule fois au jeu durant l'opération via cette plateforme.**

**Si le participant s'inscrit plusieurs fois, une seule participation sera comptabilisée.**

**Toute tentative de fraude ou de saisie erronée des informations personnelles (non conforme à celles mentionnées sur la pièce d'identité officielle en cours de validité) entraînera l'exclusion du jeu et la perte d'un lot potentiel, sans possibilité de recours.**

Dès le lundi 28 octobre 2024, la direction marketing procédera à l'extraction du fichier électronique de l'ensemble des participants qui ont validé le processus de participation en ligne. Un bulletin de participation par participant sera glissé par le service Marketing dans l'urne finale du jeu “Gagnez Votre Moto Indian” pour le grand tirage du 2 septembre 2024 dès 21h.

#### BULLETINS DE PARTICIPATION SUPPLÉMENTAIRES

De plus, l'ensemble des participants au jeu “Gagnez Votre Moto Indian” qui finalise leur inscription sur la plateforme GAMRFIRST.CH entre **le vendredi 27 septembre et le dimanche 27 octobre** recevront automatiquement 10 bulletins de participation supplémentaires. L'ensemble des bulletins de participation seront glissés par le service Marketing dans l'urne finale du jeu “Gagnez Votre Moto Indian” pour le grand tirage du 2 septembre 2024 dès 21h.

#### INSTANT GAGNANT BANDIT MANCHOT

Pour participer à l'instant gagnant Bandit Manchot sur le stand du Casino Barrière Montreux, le participant devra présenter à l'hôtesse le code unique reçu en PDF du mail de confirmation de son inscription au jeu “Gagnez Votre Moto Indian”.

l'hôtesse burn à l'aide d'une tablette le code unique du participant et l'invite à appuyer sur le buzzer pour déclencher la partie de Bandit Manchot, 100% gagnant.

À la fin de la partie le participant découvre sur l'écran géant du jeu le lot qu'il remporte. L'hôtesse remet au participant le voucher papier correspondant au gain remporté. Le client devra se présenter au Casino Barrière Montreux ou directement sur la plateforme GAMRFIRST.CH avec le voucher afin de prétendre au gain de l'instant gagnant.

### INITIATION BLACK JACK

Afin de promouvoir l'univers du Casino et du jeu, des initiations de Black Jack seront réalisées et animées par l'équipe des croupiers du Casino de Montreux du **vendredi 27 septembre au dimanche 6 octobre 2024** sur le stand de la Foire du Valais.

L'affichage ci-dessous sera présent sur la table d'initiation de Black Jack



### DOTATIONS INSTANTS GAGNANTS BANDIT MANCHOT

#### CASINO BARRIÈRE MONTREUX

- **1 Lucky Cocktail**

*À échanger au Champions' Bar du Casino jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée Casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **1 Pizza offerte au Restaurant La Mamma**

*À échanger au restaurant La Mamma situé en salle des jeux du Casino jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **50% sur l'addition au Restaurant La Mamma (pour 2 personnes)**

*À échanger au restaurant La Mamma situé en salle des jeux du Casino jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable (une seule offre par table et par addition), réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **40% sur l'addition au Restaurant La Mamma (pour 3 personnes)**

*À échanger au restaurant La Mamma situé en salle des jeux du Casino jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable (une seule offre par table et par addition), réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **30% sur l'addition au Restaurant La Mamma (pour 4 personnes)**

*À échanger au restaurant La Mamma situé en salle des jeux du Casino jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable (une seule offre par table et par addition), réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **CHF 10.- de cadeau Casino offert (en ticket de jeu promotionnel ou en bon restauration)**

*À échanger à la Caisse du Casino située en salle des jeux jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **CHF 20.- de cadeau Casino offert (en ticket de jeu promotionnel ou en bon restauration)**

*À échanger à la Caisse du Casino située en salle des jeux jusqu'au 31 décembre 2024.*

*Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*

*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

- **CHF 50.- de cadeau Casino offert** (en ticket de jeu promotionnel ou en bon restauration)  
*À échanger à la Caisse du Casino située en salle des jeux jusqu'au 31 décembre 2024.*  
*Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*  
*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*
- **CHF 100.- de cadeau Casino offert** (en ticket de jeu promotionnel ou en bon restauration)  
*À échanger à la Caisse du Casino située en salle des jeux jusqu'au 31 décembre 2024.*  
*Offre non cumulable, réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*  
*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*
- **1 Forfait Casino Papilles & plaisir offert**  
*À échanger à l'Accueil du Casino jusqu'au 31 décembre 2024.*  
*Offre réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*  
*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*
- **1 place offerte pour le Dîner Spectacle TOP DANCE**  
*Offre réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*  
*Réservation sur [ww.casinodemontreux.ch](http://ww.casinodemontreux.ch) avec le code promotionnel fourni sur le voucher.*  
*Valable jusqu'au 22 février 2025, sous réserve de disponibilité.*  
*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*
- **1 place offerte pour le Spectacle TOP DANCE**  
*Offre réservée aux personnes majeures et non interdites de jeu sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.*  
*Réservation sur [ww.casinodemontreux.ch](http://ww.casinodemontreux.ch) avec le code promotionnel fourni sur le voucher.*  
*Valable uniquement les 26 janvier et 16 février 2025, sous réserve de disponibilité.*  
*Entrée casino offerte sur présentation de cette offre.*

**GAMRFIRST.CH**

- **10 Free Spins sur GAMRFIRST.CH**

*Offre réservée aux personnes majeures résident en suisse et non interdites de jeu.  
Créez et vérifiez votre compte-joueur GAMRFIRST, puis saisissez le code promo  
dans la rubrique "Mes bonus" de votre compte-joueur.  
Entrée au Casino Barrière Montreux offerte sur présentation de cette offre.*

- **25 Free Spins sur GAMRFIRST.CH**

*Offre réservée aux personnes majeures résident en suisse et non interdites de jeu.  
Créez et vérifiez votre compte-joueur GAMRFIRST, puis saisissez le code promo  
dans la rubrique "Mes bonus" de votre compte-joueur.  
Entrée au Casino Barrière Montreux offerte sur présentation de cette offre.*

- **50 Free Spins sur GAMRFIRST.CH**

*Offre réservée aux personnes majeures résident en suisse et non interdites de jeu.  
Créez et vérifiez votre compte-joueur GAMRFIRST, puis saisissez le code promo  
dans la rubrique "Mes bonus" de votre compte-joueur.  
Entrée au Casino Barrière Montreux offerte sur présentation de cette offre.*

\* \* \*

Pour les tickets de jeu, les clients devront présenter le voucher à la caisse du Casino au plus tard à la date de validité indiquée sur le voucher. Les tickets de jeu remis par la caisse seront uniquement valables le jour de l'échange. La caisse note le nom des gagnants dans un fichier. Le participant est autorisé à jouer une fois durant toute la durée de l'opération.

Selon l'article 79 OJAR (extrait ci-dessous), pour les clients en observation (MEO) et pendant 2 mois suite à la levée d'une exclusion de jeu, des bons de restauration de valeur équivalente seront remis à la place des tickets de jeu.

**Art. 79****Jeux et crédits de jeu gratuits**

(art. 75, al. 2, LJAR)

<sup>2</sup> La CFMJ autorise aux maisons de jeu et l'autorité intercantonale autorise aux exploitants de jeux de grande envergure l'octroi de jeux gratuits ou de crédits de jeu gratuits aux conditions suivantes :

- b. les jeux ou crédits de jeu gratuits ne ciblent pas de mineurs ni d'autres personnes à risque ou exclues des jeux;

La vente ou l'échange des lots sont interdits. Les lots ne sont ni repris, ni échangés ou remplacés par un autre objet pour quelque cause que ce soit.

La dotation de ce jeu est issue dans sa totalité du budget marketing.

**PARTICIPATION AU CASINO BARRIÈRE MONTREUX****PARTICIPANTS MEMBRES DU CLUB BARRIÈRE MONTREUX**

**Le samedi 2 novembre 2024 dès, l'ouverture de l'établissement**, tous les membres du Club Barrière Montreux qui entrent au casino et un fois le contrôle d'identité effectué avec succès, pourront jouer au jeu "Gagnez Votre Moto Indian".

**La participation est limitée à une participation par jour et par membre Club Barrière.**

Pour participer, le Membre Club Barrière Montreux recevra à l'accueil du Casino un certain nombre de bulletins de participation vierges.

Les bulletins sont à remplir (*nom, prénom et date de naissance*) et à glisser dans l'urne située au centre de la salle des jeux. Le nombre de bulletins sera déterminé en fonction de la strate de carte du membre.

 <b>Membre Club Privilège</b>	1 bulletin émis à chaque participation
 <b>Membre Club Or</b>	2 bulletins émis à chaque participation
 <b>Membre Club Platine</b>	3 bulletins émis à chaque participation
 <b>Membre Club Premium</b>	4 bulletins émis à chaque participation
 <b>Membre Club Ultime</b>	5 bulletins émis à chaque participation

**TIRAGES AU SORT FINAL**

Le tirage au sort aura lieu **le samedi 2 novembre 2024 dès 21h.**

L'ensemble des bulletins de participation issus de l'extraction des participations du mini-site, des chances supplémentaires issues de l'inscription sur GAMRFIRST.CH et des Membres Club Barrière Montreux seront réunis dans une urne avant le tirage au sort.

Le tirage au sort se déroulera en salle des jeux du Casino Barrière Montreux. La présence physique à ce tirage au sort est obligatoire pour prétendre au gain du lot.

Lot du gagnant :

- **1 Chief Dark House Indian Motorcycle d'une valeur de CHF 20'490.-**

**Si un participant n'est pas présent le jour du tirage au sort, il n'a pas la possibilité de se faire représenter par un tiers.**

Les conditions de participation doivent être réunies le jour du tirage au sort et sont soumises à un contrôle VÉTO avant l'annonce du nom, prénom et de la date de naissance de la personne tirée au sort. Les personnes tirées au sort ayant participé et faisant l'objet d'une interdiction de jeu jusqu'au moment du tirage au sort du jeu "Gagnez Votre Moto Indian" ne pourront pas se voir attribuer ledit lot. Un nouveau bulletin de participation sera tiré au sort et ainsi de suite le cas échéant, jusqu'à que les conditions de participation soient respectées.

Ainsi dans le cas où les conditions ci-dessus ne sont pas respectées, les organisateurs procéderont à un nouveau tirage en conformité avec les dispositions de contrôle pour confirmer l'identité de la personne ayant remporté le lot.

Si les conditions de participation et du tirage au sort sont réunies, le participant tiré au sort ou son représentant aura 30 secondes pour se manifester auprès de l'animateur du tirage au sort. Dans le cas contraire, l'animateur tirera un nouveau bulletin et ce jusqu'à que l'ensemble des conditions soit respectées.

#### AUTRES DISPOSITIONS

Les informations collectées dans le cadre du jeu "Gagnez Votre Moto Indian" pourront être utilisées par le Groupe Barrière, GAMRFIRST.CH et Indian Motorcycle et leurs partenaires à des fins marketing. La possibilité de se désinscrire aux offres et informations de la part du Groupe Barrière ou de ses partenaires est offerte à l'ensemble des destinataires, via le bouton de désinscription dédié ou par mail à l'adresse suivante : [marketing-suisse@groupebarriere.com](mailto:marketing-suisse@groupebarriere.com)

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, sans condition ni réserve. Le participant certifie satisfaire à toutes les conditions exposées au présent règlement pour participer au jeu.

#### DOTATIONS

- **1 Chief Dark House Indian Motorcycle d'une valeur de CHF 20'490.-**

*La remise se fera en présence du gagnant ainsi que d'un membre des Casinos Barrière Montreux. Il incombera au gagnant de procéder encore aux modalités administratives pour la mise en circulation du véhicule (permis de circulation, plaques d'immatriculation, etc.)*

\* \* \*

La vente ou l'échange des lots sont interdits. Les lots ne sont ni repris, ni échangés ou remplacés par un autre objet pour quelque cause que ce soit.

L'ensemble des réclamations devra être formulé avant le 31 décembre 2024. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'ensemble des bulletins de participation seront détruits.

La dotation de ce jeu est issue dans sa totalité du budget marketing.

### **MOYENS DE COMMUNICATION**

Les participants potentiels seront informés de ce jeu par les canaux suivants : réseaux sociaux (sur les pages Facebook et Instagram des casinos Barrière de Montreux), site web du Casino Barrière de Montreux, programme flyers du Casino Barrière de Montreux, écrans internes du Casino Barrière de Montreux, SMS et Emailing du Casino Barrière de Montreux, ainsi que tous les supports de communication externe.

### **DISPOSITIONS LÉGALES**

Le présent règlement est disponible gratuitement auprès de l'accueil du Casinos Barrière de Montreux du 27 septembre au 2 novembre 2024 pendant les horaires d'ouverture. Toute difficulté qui pourrait survenir de l'application ou de l'interprétation du présent règlement qui ne serait pas prévue par celui-ci sera définitivement tranchée par le Casino Barrière Montreux sollicité en ce sens, sans recours légal.

Le présent règlement est à la disposition de la Commission Fédérale des Maisons de Jeux Suisse.

Il est veillé qu'aux termes de l'article 74, al.1er, LJAr, la publicité des exploitants de jeux d'argent ne doive, ni induire en erreur, ni être outrancière. L'article 77 OJAR explicite ces deux notions.

Le jeu est organisé de telle manière que, conformément à l'article 42, al.2, litt. a, LJAr, les structures organisationnelles de la maison de jeu, ses processus d'exploitation, ainsi que les responsabilités y afférentes soient documentés.

Fait à Montreux, le 20 septembre 2024/zp